

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 21/02/2020

SEANCE du 28 Février 2020

Sous la Présidence de Mr WOLFF Bernard, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15 - En fonction : 14 - Présents : 11

Absents excusés :

Absents non excusés : Laura BURGER – Frédéric KAMMERER – Christian WILDERMUTH

Secrétaire de séance : Gilles ZIMMERMANN

1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance du 06 décembre 2019.

2) Approbation du compte administratif 2019

Sur proposition de l'Adjoint Rémy SPIES, le Conseil Municipal approuve à 10 voix pour (hors présence du Maire), le compte administratif 2019 avec les chiffres suivants, y compris l'affectation du résultat 2018 :

Investissement : Dépenses 156 132.78 € – Recettes 78 436.11 € = Résultat – 77 696.67 €

Fonctionnement : Dépenses 368 344.47 € – Recettes 558 204.39 € = Résultat + 189 859.92 €

3) Approbation du compte de gestion 2019

Le compte de gestion du Trésorier-payeur général est approuvé à l'unanimité.

4) Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 2019 ; constate que le compte administratif présente :

- Un excédent d'exploitation de 112 163.25 €, un déficit de 77 696.67 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Compte 1068 : recettes d'investissement : 77 696.67 €

- Compte 001 : dépenses d'investissement : 77 696.67 €

- Compte 002 : report de fonctionnement : 112 163.25 €

5) Demande de subvention classe de mer

Le Maire présente une demande de subvention pour le projet de classe de mer des élèves de CE2-CM1-CM2 du RPI Maisongoutte-Steige (associé au RPI Breitenbach-St Martin) du 24 au 29 mai 2020. L'école sollicite une participation de 10 € par jour et par enfant pour les 28 élèves de notre Commune, soit un total de 1 680€.

Le Conseil Municipal approuve, à 8 voix pour - 1 contre - 2 Abstentions, l'octroi de cette subvention.

6) Permanences Elections Municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains de 8h à 18h.

Les permanences seront assurées de la manière suivante :

8h-10h : Olivier SCHIEBER – Gilles ZIMMERMANN

10h-12h30 : Thierry FREPPEL – Christian HAESSLER

12h30 – 15h : Philippe SCHWAB SCHNEIDER – Bernard WOLFF

15h-17h : Huguette DOLLE – Jean Claude ISSELE

17h-18h : Rémy SPIES – Bernard WOLFF

7) Divers

- école - périscolaire : en attente du permis de construire (réponse pour le mois de juin).

Accusé de réception en préfecture
067-216702803-20200309-1-AR
Date de télétransmission : 09/03/2020
Date de réception préfecture : 09/03/2020

Le Maire
Bernard WOLFF

